

RÉUNION DU 30 OCTOBRE 2017

Convocation : 23 octobre 2017

Affichage : 2 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente octobre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le vingt-trois octobre, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Stéphane BARBÉ, Maire.

Étaient présents : BARBÉ Stéphane, NÉE Marcel, COLARD Antoinette, ROINÉ Philippe, TRAVERS Chantal, GOUPILLOT Sylvie, AUBRY Gérard, RENAN Loïc, LEPLEY Laurence, BIENFAIT Emmanuelle, GALLE Sandrine, ROULLAND Alain, DESMEULLES Sébastien, KRYSTEK Betty.

Absents excusés : LEPOITTEVIN Béatrice (pouvoir donné à Alain ROULLAND)

Secrétaire de séance : KRYSTEK Betty

Début de la séance : 18H30

SALLE POLYVALENTE : CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE

Le vendredi 27 octobre 2017, les trois cabinets présélectionnés pour assurer la maîtrise d'œuvre de la construction de la future salle polyvalente ont effectué une présentation de leur projet. Les membres du conseil municipal sont amenés à noter cette présentation :

	AERIS	PIARD	METIVIER
Note globale (sur 100)	75,35	68,68	90,54

Monsieur le Maire propose de retenir la proposition de M. Denis Métivier, qui a la note la plus élevée, pour un montant de 38 850 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 10 voix pour et cinq abstentions (Sandrine GALLE, Emmanuelle BIENFAIT, Alain ROULLAND, Betty KRYSTEK et Béatrice LEPOITTEVIN), valide la proposition de Monsieur le Maire, et l'autorise à signer tout document nécessaire à cette attribution.

Suite à ce vote, l'assemblée donne son ressenti sur les différentes présentations. Alain ROULLAND indique que la présentation du cabinet AERIS avait certes un mémoire un peu décevant. Néanmoins, ils ont présenté des solutions innovantes concernant l'implantation de la future salle et de la salle de classe avec des questionnements concernant la sécurité incendie et le règlement sismique. Il évoque un risque de recours si l'architecte retenu venait à s'inspirer du projet d'AERIS.

Betty KRYSTEK regrette de ne pas avoir pu faire un choix sur la base d'un avant-projet sommaire, et de devoir choisir un maître d'œuvre sans réel projet. Stéphane BARBÉ répond qu'en effet, un concours de projets aurait pu être organisé, mais aurait engendré un coût nettement supérieur, et dans le but de ne pas dépenser d'argent inutilement, il a été jugé préférable de choisir le maître d'œuvre à partir d'un mémoire et d'une présentation.

Loïc RENAN propose de demander à l'architecte retenu de présenter trois différents projets devant rentrer dans l'enveloppe, et d'en retenir un lors d'une commission élargie.

**OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE POUR L'ANNÉE 2018 :
DEMANDE D'AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DÉROGATION AU REPOS
DOMINICAL DANS LES COMMERCES DE DÉTAIL**

La commune de Tollevast a été conviée à une table ronde, organisée le jeudi 7 septembre par le Maire de Cherbourg-En-Cotentin, en présence des maires, des organisations syndicales, des associations de commerçants, et des chambres consulaires pour échanger sur le sujet et essayer de constituer une liste dans un souci d'équilibre et de dynamique collective, tout en prenant en compte les spécificités de chaque territoire. Lors de cette réunion, après avoir étudié les demandes des enseignes, il a été décidé de proposer à l'ouverture les cinq dimanches suivants :

- 1^{er} juillet 2018
- 2 septembre 2018
- 9 décembre 2018
- 16 décembre 2018
- 23 décembre 2018

Le conseil municipal décide, par une voix contre (Laurence VAUTIER), cinq abstentions (Loïc RENAN, Sandrine GALLE, Sylvie GOUPILLOT, Emmanuelle BIENFAIT et Sébastien DESMEULLES) et neuf voix pour, d'émettre un avis favorable sur le calendrier 2018 présenté.

Un arrêté du Maire sera pris en ce sens et transmis aux enseignes concernées.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Logement de fonction : un troisième devis a été demandé pour le remplacement de la chaudière du logement situé au n°5 – Le Bourg, sur recommandation de Sandrine GALLE. Celui-ci étant bien moins élevé que les deux premiers, il a été validé et les travaux sont prévus pour mi-novembre.
- La prochaine réunion se tiendra le mercredi 6 décembre à 20h30

Fin de la séance : 19h20